

<http://ecoleetsociete.se-uns.org/Reforme-du-bac-et-du-lycee-le-SE-Unsa-recu-le-22-novembre>



école & société

Réforme du bac et du lycée : le SE-Unsa reçu le 22 novembre

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mercredi 22 novembre 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le SE-Unsa a été reçu mercredi 22 novembre par Pierre Mathiot, chargé de faire des propositions au ministre Blanquer pour un bac général et technologique rénové.

Le calendrier est connu : ce nouveau bac doit être mis en place pour la première fois en juin 2021 et doit donc être prêt dans ses grandes lignes pour la rentrée 2018 afin que les élèves qui entrent en seconde à cette date, sachent quel bac ils devront passer trois ans plus tard.

La lettre de mission de M. Mathiot part d'un constat que nous partageons en grande partie. Le bac actuel « rencontre plusieurs limites ».

Il ne renseigne pas sur les compétences que les lycéens maîtrisent et n'est pas relié explicitement aux attendus des formations post bac. Il est vrai que les élèves connaissent leur affectation dans l'enseignement supérieur avant même que les épreuves terminales du bac commencent.

De plus son organisation est très complexe et l'édifice apparaît de plus en plus fragile.

Il y a donc urgence à repenser le bac.

C'est ce que le SE-Unsa dit dans son projet syndical depuis longtemps.

De plus, M. Mathiot est chargé « d'identifier les conséquences de ce nouveau bac sur l'organisation du lycée » et de « formuler à ce sujet toutes les propositions qui [lui] sembleraient pertinentes ».

Il est évident pour le SE-Unsa que simplifier le bac en limitant le nombre d'épreuves terminales, sans changer l'organisation des formations au lycée n'aurait que peu de sens.

C'est pourquoi, le SE-Unsa a répondu à l'invitation de M. Mathiot avec l'objectif de faire avancer son projet pour le lycée général et technologique, et, en conséquence, ses demandes d'évolution du bac.

Il est en particulier absolument nécessaire, pour que le lycée cesse de renforcer les inégalités, pour qu'il donne davantage la possibilité à chaque lycéen de construire progressivement son projet de formation, de revoir la pertinence des séries actuelles, de repenser l'articulation des voies générale et technologique et de retravailler sur le nombre et le type d'épreuves terminales qui seront proposées.

Pour le SE-Unsa, les enseignements technologiques doivent être accessibles à tous les lycéens sans pour autant les enfermer dans une voie spécifique. Tous les lycéens doivent être mieux préparés à l'entrée dans l'enseignement supérieur en partageant des enseignements communs.

Enfin la rénovation du bac doit avoir pour objectif principal de centrer les épreuves sur les compétences indispensables à une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur.